

# Le programme de modernisation

## DEVELOPPER LES SYSTEMES D'INFORMATION

### Contexte

UNA s'engage aujourd'hui dans la modernisation de ses systèmes d'information (architecture, matériel informatique et téléphonique, logiciel, système de télégestion, outils de mobilité...), répondant ainsi à un double objectif :

- s'adapter aux réalités des activités de son réseau
- prendre en compte l'apparition de nouvelles technologies mais aussi de nouvelles contraintes réglementaires.

Pour mettre en œuvre, au sein du réseau, des systèmes d'information performants et adaptés au secteur, ce projet se déploie autour de plusieurs éléments :

- accompagner les adhérents UNA dans la prévision d'investissements informatiques ;
- maîtriser les coûts, par la mutualisation de moyens, la centralisation d'achats... ;
- anticiper les évolutions tant technologiques que réglementaires (normalisation des échanges de données avec les institutionnels et les partenaires) ;
- aider le réseau UNA à dialoguer avec les fournisseurs de solutions et de matériels, selon des accords nationaux à construire ;
- aider l'ensemble du réseau UNA à s'approprier cette thématique, par des journées dédiées, des formations et la diffusion d'un guide technique.

### Plan d'actions

#### Une première phase de cadrage méthodologique, devant s'achever fin 2008

- Réalisation d'une étude détaillée et nationale concernant les systèmes d'information, en auditant une dizaine de structures représentatives de la diversité du réseau, l'objectif étant de recenser et d'analyser les besoins de les comparer à des solutions existantes, en tenant compte de tous les paramètres. En parallèle, un guide sera créé et diffusé aux structures afin qu'elles puissent évaluer leur propre système d'information.

#### Une seconde phase, commençant en 2009

- Déploiement des solutions choisies, en deux temps : au niveau des structures et au niveau régional ou départemental. Dans tous les cas, la priorité sera de s'appuyer sur l'existant, et d'accompagner, de former les utilisateurs, avec pour objectif, une normalisation du transfert des données, définie avec les institutionnels et organismes financeurs.

La coordination au niveau départemental ou régional sera assurée par un référent, l'Union Départementale UNA. Le pilotage national du projet sera assuré par UNA. Un dispositif d'appui sera mis en œuvre au niveau national afin de suivre ces référents, les coordonner et les conseiller.